

**Représentation du Département au sein du Conseil Syndical
de la Base de loisirs de Jumièges**

Intervention de Maryline FOURNIER

Je souhaite aujourd'hui - Mr le Président - profiter de cette délibération pour saluer l'engagement fort de notre collectivité en faveur de la base de loisirs de Jumièges, mais aussi pour vous interpeller sur la situation de cet écrin de verdure qu'il est urgent de préserver sur la commune de St Aubin le Cauf.

Bordée par l'avenue verte et surveillée par les ruines splendides du château d'Arques, la base de loisirs la Varenne a également de solides atouts à faire valoir.

Elle est le cœur d'une activité sportive de plein air tournée vers le nautisme. Le nautisme populaire, abordable, qui permet à des enfants, des familles, des groupes d'adolescents - de différentes régions - de pratiquer l'optimist, le kayak, le catamaran ou la planche à voile.

La base de loisirs de la Varenne, c'est aussi le jardin de ceux qui n'en ont pas puisqu'on y vient simplement pour y faire un pique-nique dans un cadre apaisant et champêtre, à deux pas de l'agitation de la ville.

Les atouts de ce site, qu'ils soient environnementaux, touristiques, économiques sont riches pour notre territoire. Comme toutes les zones humides, la faune et la flore sont d'une diversité et d'une richesse uniques. Nous pourrions concevoir la réalisation d'observatoires pour permettre à nos jeunes de découvrir les espèces qui nichent sur ce site et travailler en lien avec l'association Okotop pour proposer des visites nature et éducatives.

Véritable lien avec l'avenue verte, qui fait le bonheur des promeneurs et des cyclistes, cet espace doté d'une grande capacité d'hébergement pourrait accueillir les touristes qui plébiscitent notre région.

Je suis consciente des investissements nécessaires pour renouveler cet équipement ; pour autant je suis convaincue que si les collectivités s'entendent et s'unissent il existe de réelles perspectives pour la base de la Varenne.